

Vingt-cinq soldats de 14-18 inhumés au Fort de Loncin

7 août 2008 à 12h57

Pour la première fois depuis 1952, des militaires belges tués durant la première guerre mondiale et récemment identifiés vont être inhumés le 15 août prochain lors d'une commémoration exceptionnelle de l'explosion du Fort de Loncin, à Ans près de Liège.

Le Fort de Loncin, qui faisait partie de la chaîne de forts liégeoise, a explosé sous les obus allemands le 15 août 1914, tuant 350 de ses 550 soldats de garnison. La plupart des victimes sont toujours ensevelies dans le fort, devenu un lieu de mémoire doublé d'un musée. En fin d'année dernière, l'armée belge a effectué une opération de déminage du fort qui a permis de récupérer, 93 ans après l'explosion, 3.500 obus représentant 142 tonnes d'explosifs.

"Ce n'était absolument pas le but, mais lors de cette opération de déminage, on a retrouvé les dépouilles de 25 soldats", a expliqué Fernand Moxhet, président de l'ASBL gestionnaire du fort. "Mais aussi des pièces de monnaie en très bon état, des restes d'uniforme, et même une gourde contenant encore du lait qui n'avait même pas caillé!", a ajouté M. Moxhet.

Quatre des dépouilles ont pu être identifiées, grâce à une alliance, un numéro de matricule ou, dans l'un des cas, un simple bouton de manchette. Il s'agit des soldats De Bruycker, Armand Desamore, Louis Noé et René Halain.

Tous les quatre, ainsi que leurs 21 frères d'armes anonymes, seront donc inhumés le 15 août prochain dans la crypte du fort, où reposent déjà, depuis 1921, 43 soldats.

"C'est un événement exceptionnel pour l'armée, qui a donc suscité une commémoration exceptionnelle", souligne le commandant militaire de la province de Liège, Thierry Babette.

L'évêque de Liège Aloys Jousten célébrera la messe à 15h00, en présence de détachements du 1er régiment d'artillerie et du 12e de Ligne, représentant les unités des soldats morts dans le fort.

A l'issue de celle-ci, un cortège se rendra sur le lieu de l'explosion pour la cérémonie d'hommage et les salves d'honneur.

Les quatre soldats identifiés seront également décorés à titre posthume de la médaille de la victoire, de l'Ordre de Léopold, de la médaille de la guerre 14-18 et de la Croix de Guerre.

Levif.be et Belga